

Revalorisez vos smartphones ! aSmartWorld



DES SMARTPHONES USAGÉS DANS VOTRE ENTREPRISE ? REVALORISER-LES DE MANIÈRE RESPONSABLE AVEC ASMARTWORLD ! CETTE JEUNE ENTREPRISE FONDÉE EN JUILLET 2018 A VU LE JOUR DANS LE BUT DE DÉVELOPPER UNE ACTIVITÉ POSITIVE POUR LA SOCIÉTÉ ET L'ENVIRONNEMENT. SA MISSION : TRANSFORMER L'INDUSTRIE DU SMARTPHONE RECONDITIONNÉ AFIN DE RENDRE CELLE-CI RÉELLEMENT DURABLE. POUR CE FAIRE, ASMARTWORLD COLLECTE CHEZ LES ENTREPRISES ET LES PARTICULIERS DES SMARTPHONES AFIN DE LES RECONDITIONNER EN BELGIQUE POUR ENSUITE LES REVENDRE AU SEIN DE L'UNION EUROPÉENNE TOUT EN GARANTISSANT LA MEILLEURE TRAÇABILITÉ POSSIBLE.

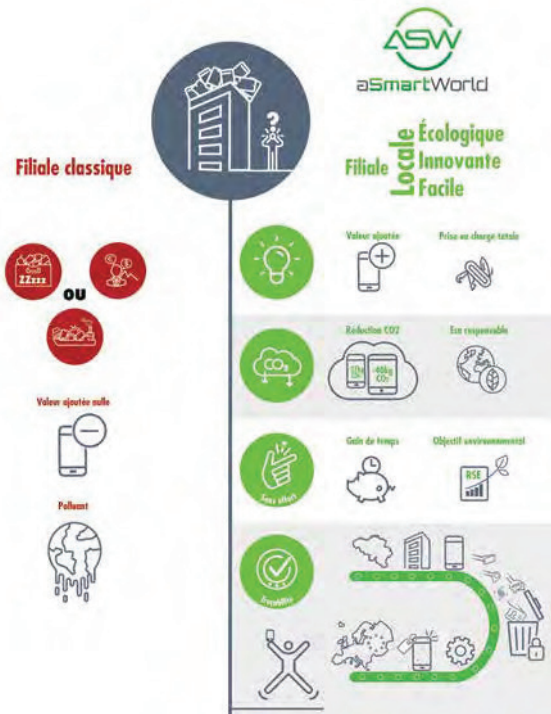
■ par Stéphanie VERHEYE

Dynamisme a rencontré Geoffroy Van Humberck, fondateur d'aSmartWorld.

Comment ce projet a-t-il démarré ?

GVH Tout est parti d'un constat assez simple : le secteur du smartphone reconditionné est en plein essor (140 millions de smartphones reconditionnés vendus dans le monde en 2017, avec une croissance annuelle de 13%)⁽¹⁾. Ce marché n'en est pourtant qu'à ses débuts et n'est pas encore structuré. A l'heure actuelle, seulement 15% des smartphones sont collectés et les filières mises en place ne sont pas toujours « transparentes ». En effet, beaucoup d'appareils sont exportés de manière illégale vers des pays en voie de développement et la majeure partie des smartphones reconditionnés vendus en Europe proviennent des Etats Unis ou d'Asie, sans traçabilité⁽²⁾.

Dès lors, il m'a semblé évident qu'une approche structurée et locale avait tout son sens, d'autant plus si elle apportait la meilleure traçabilité possible. En termes de financement, nous avons initialement bénéficié d'un prêt bancaire et, par la suite, du dispositif Easy-Green de la Sowalfin, afin de continuer le développement de notre solution et de répondre aux besoins spécifiques des entreprises. Récemment, nous avons obtenu un financement de « EIT RawMaterials » au travers de leur « Booster Call » dans le but de développer des outils qui apportent de la valeur ajoutée aux entreprises.



Concrètement, comment ça se passe ?

GVH L'élément principal de notre approche est sa simplicité et sa gratuité pour les entreprises qui nous font confiance. Le but est que les entreprises retirent des bénéfices directs de notre collaboration sans avoir à fournir d'efforts. Nous offrons beaucoup plus qu'une simple collecte de smartphones. Sur le site web d'aSmartWorld, les entreprises peuvent, en quelques clics, nous contacter au travers d'un formulaire spécifique en y renseignant les éléments qui nous permettront ensuite de revenir vers elles avec une ébauche de plan de valorisation et de communication adaptée. Notre objectif est de comprendre la situation de la flotte de smartphones des entreprises et de les accompagner dans une meilleure gestion de celle-ci. Le but est d'accroître les avantages qu'elles en retireront en termes environnementaux et d'image.

Comment travaillez-vous avec les filières de collecte ?

GVH Nous travaillons en amont d'une potentielle collecte, en direct avec les

entreprises. Outre notre panel de services amenant à une optimisation de la recirculation des appareils au sein de l'Union Européenne, nous offrons également la possibilité de réparer des appareils pour les remettre en circulation au sein de la même entreprise. Nous travaillons également avec OXFAM et des axes de collaboration sont en cours de développement et de construction avec Recupel. Ces derniers devraient voir le jour prochainement.

Quels sont les avantages de passer par aSmartWorld ?

GVH Outre une remise en circulation responsable et divers services que nous offrons aux entreprises, il est important de noter que nous offrons l'opportunité à nos partenaires de mener des actions de responsabilité sociétale (RSE) concrètes, sans effort, ni coût. Il ressort également d'une étude réalisée par CLIMACT, qu'en moyenne, le système de collecte actuel auprès d'entreprises génère 37 kg de CO₂ par smartphone, contre 10 kg de CO₂ seulement via aSmartWorld. Utiliser notre filière permettrait donc, pour 100 appareils, de limiter les émissions de CO₂ à hauteur de 3 tonnes !

Ce qui correspond à 10.800 km parcourus en voiture, à un aller-retour à New-York, ou encore à la consommation énergétique journalière de 900 Belges. De plus, aSmartWorld fournit un rapport de traçabilité qui détaille dans quelle ville européenne chaque appareil a été remis en circulation. Cela permet d'avoir un regard sur ce qu'il advient réellement des différents smartphones qui ont été revendus.

Quelles sont vos ambitions pour la suite ?

GVH Notre ambition est de changer le marché actuel, de le rendre transparent, responsable et local. C'est un long processus car il y a une inertie existante au changement. Certaines choses sont en place et qu'elles soient durables ou pas, il est compliqué de les changer. Mais il y a des signaux très positifs et certains acteurs économiques majeurs du paysage belge nous font déjà confiance. Nous voulons faire bénéficier économiquement la Belgique de ce marché à forte croissance en conservant l'activité de reconditionnement au niveau local. Les pays limitrophes constitueront la prochaine étape car les problèmes y sont les mêmes. ■

PUBLI-RÉDACTIONNEL

Triez-vous déjà les PMC dans votre entreprise ? Commencez dès aujourd'hui et recevez une prime de bienvenue !

LES ENTREPRISES PRENNENT DE NOMBREUSES INITIATIVES POUR AMÉLIORER LEUR DURABILITÉ. ELLES PENSENT À UN PARC DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES, INVESTISSENT DANS DES PANNEAUX SOLAIRES ET SURVEILLENT DE PRÈS LEUR CONSOMMATION D'ÉNERGIE. CEPENDANT, ELLES NÉGLIGENT ENCORE TROP SOUVENT DES MESURES SIMPLES. TRIER LES PMC SUR LE LIEU DE TRAVAIL EN EST UN PARFAIT EXEMPLE.

Trier, c'est tout de même logique ?

Vingt-cinq ans après l'introduction du sac bleu PMC, le tri est devenu la norme dans les ménages belges. Fost Plus, l'organisation responsable du recyclage des déchets d'emballages ménagers, a recyclé 724.000 tonnes d'emballages en 2018 ou 92,8 % des emballages mis sur le marché belge par ses membres.

Une opportunité à saisir

Pratiquement tout le monde trie à la maison. Au travail, la situation est malheureusement bien différente. Toutes les entreprises n'ont pas encore mis en place le tri des déchets, alors que celui-ci est déjà une obligation légale depuis quelques années. Et c'est dommage. Car l'on retrouve sur le lieu de travail de nombreux emballages qui pourraient parfaitement être recyclés et qui sont aujourd'hui perdus dans les déchets résiduels. Pensez notamment aux canettes et aux bouteilles en plastique.

Contribuer à l'économie circulaire

Le tri des PMC représente aussi une belle opportunité pour les entreprises de contribuer à l'économie circulaire. Une bonne chose pour l'environnement, car plus nous trions, plus nous pouvons recycler, mais aussi une bonne chose pour l'image : quelle entreprise peut encore se permettre aujourd'hui de jeter les PMC avec les déchets résiduels comme si de rien n'était ? Les collaborateurs, les visiteurs et les clients estiment qu'il est tout à fait normal de pouvoir trier partout comme ils le font à leur domicile.

Pas besoin d'investissements importants

Le tri n'est pas difficile à introduire sur le lieu de travail. La plupart des gens connaissent le système et l'investissement est relativement limité. Les entreprises peuvent également compter sur le collecteur de déchets agréé pour des questions de type opérationnel et sur Fost Plus pour obtenir des conseils, des autocollants gratuits et des affiches.

Depuis peu, une prime de bienvenue est même prévue pour les entreprises qui démarrent le tri des PMC et concluent un contrat pour la collecte avec un opérateur agréé. Qu'attendez-vous encore pour vous lancer ?

Commencez dès à présent à trier et recevez une prime de bienvenue de 75 euros !

Toutes les informations et conditions sur www.laboutiquedetri.be.

(1) Identifying the impact of the circular economy on the Fast-Moving Consumer Goods Industry. Opportunities and challenges for businesses, workers and consumers – Mobile phones as an example, Vasileios Rizos, Centre for European Policy Studies (CEPS), 2019.

(2) Le sulfureux parcours du téléphone portable, des mines aux filières clandestines de déchets, Le Monde, 2016.